

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/12-554-1392 du 20/02/2012

OLYMPIADES ACADEMIQUES DE MATHEMATIQUES - ANNEE 2011-2012

Référence : Circulaire n° 2000-219 du 28 novembre 2000 publiée au BOEN n°44 du 7 décembre 2000 pages 2412 et 2413

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Proviseurs des lycées généraux et technologiques publics et privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme OLIVIER - Tel : 04 42 91 71 83 - Fax : 04 42 91 75 02

Les épreuves des olympiades académiques de mathématiques se dérouleront le mercredi 21 mars 2012 de 8 h à 12 h, dans les centres d'épreuves mentionnés dans le tableau ci-joint. Les établissements d'origine convoqueront individuellement les candidats qu'ils ont proposés selon le modèle joint en annexe.

Les lycées centres d'épreuves recevront les sujets dupliqués en nombre suffisant ainsi que les copies de composition modèle EN et le papier brouillon. Il n'est pas prévu d'intercalaire millimétré ENm.

L'organisation de l'épreuve n'est pas prise en compte par le logiciel national OCEAN, c'est pourquoi aucune étiquette de table n'est fournie par le rectorat.

La surveillance de l'épreuve est assurée par les professeurs de mathématiques des lycées centres d'épreuves et en cas de nécessité par les professeurs de mathématiques des lycées d'origine des candidats.

Les candidats émargent les listes alphabétiques transmises par le rectorat aux centres d'épreuves.

Les copies non anonymées et les listes alphabétiques émargées seront adressées en recommandé par les centres d'épreuves le jeudi 22 mars 2012 au lycée Jean Perrin, 74 rue Verdillon 13395 Marseille cedex 10 à l'attention de M. FERNANDEZ Julien, secrétariat des olympiades de mathématiques. Les copies sont anonymées et corrigées au lycée Jean Perrin à Marseille.

Signataire : Henri RIBIERAS, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

OLYMPIADES DE MATHÉMATIQUES ANNÉE SCOLAIRE 2011/2012

REPARTITION DES CANDIDATS - ÉPREUVE DU MERCREDI 21 MARS 2012 de 8h à 12h

CENTRES D'ÉPREUVES	NOMBRE DE CANDIDATS	SÉRIES	ÉTABLISSEMENTS D'ORIGINE DES CANDIDATS
ALPES DE HAUTE PROVENCE			
D. Neel Digne	29	S	D. Neel Digne
	29		
P. G. de Gennes Digne	14	S	P. G. de Gennes Digne Sacré Cœur
	02	S	
	16		
Les Iscles Manosque	18	S	Les Iscles Manosque Esclangon Manosque
	05	S	
	23		
Paul Arène Sisteron	09	S	Paul Arène Sisteron
	09		
HAUTES ALPES			
Altitude Briançon	21	S(18) ES(3)	Altitude Briançon
	21		
Aristide Briand Gap	12	S(10) STG(2)	Aristide Briand Gap
	12		
BOUCHES DU RHONE			
Adolphe Thiers Marseille	25	S	A. Thiers Marseille Chevreul Blancarde Marseille St Jo Madeleine Marseille St Jo les Maristes Marseille Notre Dame de Sion Marseille Ntre Dame de la Viste Don Bosco Marseille Diderot Marseille Marie Curie Marseille St Exupéry Marseille
	02	S	
	08	S	
	01	S	
	07	S	
	03	S	
	05	STI	
	05	STI	
	07	STL	
	01	STL	
	64		
Jean Perrin	21	S(19) STI(2) S(18) L(1) ES(2)	Jean Perrin Marseille H. Daumier Marseille M. Pagnol Marseille Lumière La Ciotat
	21		
	07		
	01		
50			
Montgrand Marseille	26	S	Montgrand Marseille St Charles
	09	S	
	35		
Provence Marseille	20	S	Provence Marseille Marseilleveyre Marseille
	14	S	
	34		
La Nativité Aix	57	S	La Nativité Aix
	57		
Militaire Aix	05	S(4) L(1)	Militaire Vauvenargues Luynes
	17		
	10		
	32		
Pasquet Arles	31	STI(8) S(23)	Pasquet Arles Montmajour Arles
	14		
	45		

CENTRES D'EPREUVES	NOMBRE DE CANDIDATS	SERIES	ETABLISSEMENTS D'ORIGINE DES CANDIDATS
P. Mendès-France Vitrolles	11	S(6) STI(5)	P. Mendès-France Vitrolles
	11		
Viala Lacoste Salon	29	S(23) L(2) ES(4) S ST2S(3) STG(3)	Viala Lacoste Salon L'Empéri Salon St Jean Salon
	10		
	06		
	45		
VAUCLUSE			
Philippe de Girard Avignon	14	S S	Ph. de Girard Avignon Aubanel Avignon
	08		
	22		
J. H. Fabre Carpentras	41	S S	J. H. Fabre Carpentras V. Hugo Carpentras
	3		
	44		
St Joseph Carpentras	19	ES(10) S(9) S 11(S) 5(ES)	St Louis Orange Louis Giraud Carpentras Immaculé Conception
	05		
	16		
	40		
Ismaël Dauphin Cavaillon	10	S S	Ismaël Dauphin Cavaillon A. Benoît Isle sur Sorgue
	04		
	14		
ACADEMIE CANDIDATS	603	S : 534 ES : 24 L : 4 STG : 5 STI : 25 ST2S : 3 STL : 8	

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
RECTORAT
Division des examens et concours
DIEC 2-02
Dossier suivi par Mme OLIVIER

OLYMPIADES ACADEMIQUES DE MATHEMATIQUES – ANNEE SCOLAIRE 2011/2012

CONVOCACTION INDIVIDUELLE

Monsieur Mademoiselle

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Candidat(e) aux Olympiades de mathématiques année 2011/2012

Est convoqué(e) pour subir l'épreuve correspondante :

Le mercredi 21 mars 2012 de 8 h à 12 h

Au lycée

Fait à _____, le _____

Signature du chef d'établissement.

Cachet de l'établissement.

Nota : Le candidat devra se présenter 15 minutes avant le début de l'épreuve, muni de la présente convocation et d'une pièce d'identité avec photographie. Les candidats ne sont pas autorisés à quitter la salle de composition avant la fin de l'épreuve.
L'usage de la calculatrice et du matériel usuel (compas, équerre, règle graduée ...) est autorisé.